

**Procès-verbal des délibérations
du Conseil d'Administration**

Réunion du 3 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bourg-des-Comptes, dûment convoqués, se sont réunis, salle du conseil municipal, en Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur LEPRETRE Christian.

Date de la convocation initiale : 26 septembre 2022

Membres présents : Christian LEPRETRE, Nelly COTTAIS, Christèle POTTIER, Laurent MIGOT, Sophie ELUDUT, Jacques LARRAY, Armelle LE MOAL, Caroline HAMON, Marie-Thérèse COLLIOT, Karine COURTOIS, Hélène GUILLARD, Annick HOUGUET, Sabrina BERGER

Membres excusés : Josette LETENDARD qui donne pouvoir à Christian LEPRÉTRE, Martine GILLAIS qui donne pouvoir à Nelly COTTAIS, Valérie DUVAL qui donne pouvoir à Sophie ELUDUT, Annette NERBONNE

Secrétaire de séance : Nelly COTTAIS

Décision modificative n°1 Monsieur le Président informe qu'une erreur matérielle s'est produite lors du vote du budget, les résultats de 2021 ont été repris au lieu du cumul des résultats. Une DM est nécessaire pour rectifier le budget.

03.10.2022
2022.03.02

Il demande au Conseil d'administration d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

	art.	intitulé	montant
Fonctionnement			
R	002	Résultat de fonctionnement reporté	(+) 3069.88€
R	7474	Participation commune	(-) 3069.88€
Investissement			
R	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(+) 4191.12€
D	2188	Divers	(+) 4191.12 €
TOTAL Dépenses			(+) 4191.12€
TOTAL Recettes			(+) 4191.12€

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

Extrait délivré conforme
Le 3 novembre 2022,

Le Président
Christian LEPRETRE

